

Tarif releve des ordures ménagère

Par Malingre, le 04/01/2013 à 13:24

[fluo]Bonjour[/fluo]Après avoir consulté votre site internet du SICTOM de Chateaufneuf sur Loire, qu' elle ne fut pas notre désagréable surprise de constater les prix des facturations.

Lors de votre réunion d'information, il nous avait été certifié que ce nouveau procédé de ramassage des ordures ménagères ne devait pas être plus onéreux que celle figurant sur notre taxe foncière.

Or une augmentation de 63% pour 2013 et 46% pour 2014 (pour 26 relevés) me semble être un vol manifeste, voire même une tromperie car votre représentant nous avait bien dit que le coût ne serait pas plus cher que la taxe actuelle (183 € pour 52 ramassages).

Pouvez vous nous indiquer le moyen de recours que nous avons

Nous reste donc dans l'attente de vous lire [fluo]Merci[/fluo]